



## Télétravail... TAD... ?



Le **Télétravail**, vous l'avez peut-être vécu pendant le confinement. Cet événement a été propice au recours massif du télétravail, nous avons gagné plusieurs années d'expérience en seulement trois mois. La direction a-t-elle tirée une leçon pour adopter de nouvelles pratiques de travail ? Quel est le retour d'expérience ?

Quant au **TAD** (Travail A Distance), un accord a été signé en 2019 au niveau du groupe Eiffage et applicable à EES-Clemessy. Dans le contexte actuel, cet accord est-il encore pertinent alors que le gouvernement préconise le télétravail ?

Autant de questions que l'UNSA Clemessy Eiffage se pose et sûrement que VOUS salariés d'EES-Clemessy aussi.

Alors n'attendez plus, scannez le QRcode ci-dessous et exprimez-vous (réponses anonymes). Ce questionnaire s'inscrit dans le cadre de la réflexion actuellement menée par vos représentants UNSA Clemessy Eiffage en vue de négocier un nouvel accord avec la direction.



Soyez nombreux à flasher ou à cliquer sur le lien disponible sur notre site [unsa-clemessy.fr](https://forms.office.com/Pages/ResponsePage.aspx?id=lKPQLps3kkCq7p30i9tPLRhjfjMX2LBIqSwiY64vWbZUMFRFQU1FM05QVzlWR0RIUzBHV0NYVFRJUC4u) dans la partie « Tracts nationaux »

<https://forms.office.com/Pages/ResponsePage.aspx?id=lKPQLps3kkCq7p30i9tPLRhjfjMX2LBIqSwiY64vWbZUMFRFQU1FM05QVzlWR0RIUzBHV0NYVFRJUC4u>